

LE PLAN RÉUSSITE

LICENCE



Pour accompagner au mieux les nouveaux étudiants de l'Université Jean Moulin Lyon 3, la **Faculté de droit** prévoit des actions variées et personnalisées dans le cadre du « **Plan Réussite Licence** ». **Pour que vous deveniez acteurs de vos études et de votre faculté, pour favoriser votre réussite à l'université et votre insertion dans la vie professionnelle, profitez notamment :**

• **contrat réussite • collège de droit • enseignants référents • tutorat d'accompagnement • stages • gazette juridique**

LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS

LE CONTRAT RÉUSSITE

Le **Contrat Réussite** est un dispositif du **Plan Réussite en Licence**, destiné aux étudiants de **1ère année de Licence en droit et droit/science-politique**, en particulier les titulaires d'un baccalauréat général sans mention, technologique ou professionnel, afin de les aider à réussir leur première année.

Il offre aux étudiants des **séances de soutien en petits groupes (de 10 à 15 étudiants) quatre lundis par semestre (17H à 18H30)**, ainsi qu'un **accompagnement personnalisé (webtutorat, entretiens individuels)**.

- Durée du contrat : 1 an, aucun frais supplémentaire. Le dispositif ne donne pas lieu à évaluation
- Dossier de candidature **à télécharger** sur l'espace Faculté de droit « Plan réussite Licence » sur le site internet de l'Université Jean Moulin Lyon 3 ou à retirer à l'accueil des licences.
- Renseignements complémentaires : direction-lic-droit@univ-lyon3.fr
- Après sélection des dossiers, les **candidats retenus** sont convoqués à un **entretien individuel avec le Responsable pédagogique du dispositif**.

LE COLLÈGE DE DROIT

Le Collège de droit est destiné à aiguïser la curiosité intellectuelle des étudiants de Licence de droit, science politique-droit, et droit-philosophie. Il propose, à un rythme de 2 ou 3 heures par semaine, des enseignements complémentaires à ceux qui sont dispensés dans les parcours ordinaires, sous forme de **séminaires de discussion, d'ateliers de pratique juridique dans des domaines variés et de conférences**.

Par **l'effectif réduit de ses promotions**, le Collège de droit vise également à être un **lieu de contacts et d'échanges entre étudiants et enseignants, dans un esprit de camaraderie que l'Association des Etudiants du Collège de droit est chargée d'animer**.

L'admission au collège de droit se fait en 1ère année, sur la base d'un dossier de candidature. Il n'y a pas de frais supplémentaires aux droits d'inscription. La formation dure trois ans et **aboutit à la délivrance d'un certificat** en troisième année.

MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

- Dossier de candidature à télécharger sur le site internet de la Faculté de droit ou à retirer à l'accueil des licences de la Faculté de droit.
- Date limite de dépôt des dossiers : au plus tard le 4 septembre 2017 à 16h.
- Conditions : avoir 15 de moyenne au Bac ou en dessous de 15, description d'une expérience justifiant d'une maturité ou d'une autonomie particulières.
- Pour tout renseignement complémentaire : direction-lic-droit@univ-lyon3.fr

Des enseignants référents sont à votre disposition pour échanger sur votre scolarité ou toute autre question pédagogique (poursuite d'études, conseils méthodologiques sur l'organisation de votre travail personnel...). Ils vous accompagnent sur votre projet professionnel et vous aident à mieux appréhender les débouchés professionnels de la formation suivie ou envisagée.

LE TUTORAT D'ACCOMPAGNEMENT

La Faculté de droit propose, tout au long de l'année, aux étudiants de Licence des séances de soutien en petits groupes, assurées par des étudiants plus expérimentés et plus avancés dans leur parcours universitaire. Ces derniers sont encadrés par un enseignant responsable du tutorat. Entièrement gratuites et sur la base du volontariat, ces séances de tutorat ont pour objectif de **vous apporter tous les conseils méthodologiques nécessaires à votre réussite**, par le biais de mises en situation complémentaires aux enseignements de CM et TD. Vous pourrez reprendre avec les tuteurs les éléments de cours ou les exercices.

Il s'agit d'accompagner les étudiants dans leur formation, d'identifier les difficultés et lacunes et d'effectuer les remises à niveau.

MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour **rencontrer un enseignant référent** ou participer à une séance de tutorat d'accompagnement, il vous suffit de **vous inscrire directement** sur la plateforme **pédagogique Moodle**, dans l'espace « **tutorat d'accompagnement** » ou « **enseignant référent** ».

LES STAGES

Pour découvrir les métiers du droit ou compléter votre formation, vous pouvez réaliser un stage volontaire en entreprise, en cabinet d'avocats ou en juridiction tout au long de votre cursus universitaire.

Pour vous accompagner, un **pôle stage** est à votre disposition sur le site de la Manufacture. Il vous permettra notamment d'obtenir une convention et d'avoir des informations sur une éventuelle gratification.

Vous pouvez également utiliser la plateforme d'insertion professionnelle **U3e** pour déposer votre CV en ligne et consulter les offres de stages.

GAZETTE JURIDIQUE

La plateforme pédagogique dématérialisée de la Faculté de droit, Faculté de Droit Virtuelle, propose de nombreuses ressources pédagogiques dédiées à la réussite de tous les étudiants, dont la **gazette juridique**.

Ce périodique numérique est orienté spécifiquement vers les thèmes intéressant les étudiants en Licence. Il présente les points d'actualité nécessaires à la constitution d'une solide culture juridique.

Gestion de scolarité du Plan Réussite en Licence :

Mme ROMERO
04 78 78 73 25
sophie.romero@univ-lyon3.fr

Pôle stage :

04 78 78 73 12
stages-licences.droit@univ-lyon3.fr

Accueil des Licences :

04 78 78 75 67
04 78 78 75 05
scol-lic-droit@univ-lyon3.fr

